



### **Décès du Président Guy Braibant**

Le Président Guy BRAIBANT est décédé le dimanche 25 mai. La douloureuse nouvelle touche l'AFEM très profondément. Guy BRAIBANT était un grand homme, un grand juriste et, jusqu'aux derniers moments de sa vie, un combattant inlassable des droits de la personne humaine. Vice-président et solide pilier de la Convention qui a élaboré la Charte des droits fondamentaux de l'UE, il a œuvré avec vigueur et constance afin que soient effectivement garantis les droits de tout homme et de toute femme sur le sol de l'Union. Il a ardemment défendu l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits fondamentaux en tant qu'éléments essentiels de l'État de droit et de l'Europe sociale. En même temps, il a promu la transparence des travaux de la Convention et a toujours été à l'écoute de la société civile. Il a été le premier membre de la Convention à proposer que la Charte garantisse l'égalité réelle entre femmes et hommes dans tous les domaines, en tant que droit indérogeable, ce qui a été finalement obtenu. C'est à nous désormais d'œuvrer pour que la Charte et la totalité de l'acquis en matière de droits fondamentaux soient effectivement mis en œuvre et développés. L'AFEM présente ses condoléances sincères à la famille de Guy BRAIBANT. Puissent son exemple et sa mémoire nous guider.

Le Bureau de l'AFEM